

OFFRE D'EMPLOI

MEDIATEUR CULTUREL – DISPOSITIF ADULTE-RELAIS (H/F)

Pôle actions et cohésion territoriale - Direction des Affaires Culturelles

Poste à temps complet – CDD de 3 ans

Ville dynamique et durable de plus de 20 000 habitants, au sein de la Métropole de Lyon, Givors connaît un développement démographique stimulant le développement de ses services publics. Aux portes de Lyon et Saint-Etienne, Givors est située au confluent du Rhône et du Gier entre les monts du Lyonnais et les contreforts du Pilat. A proximité des axes de circulation majeurs entre les régions environnantes, la ville est dotée d'un réseau de transports facilitant son accessibilité.

Avec près de 400 agents qui s'investissent au quotidien dans leurs missions, la ville de Givors est aujourd'hui le pôle urbain et de services aux usagers du sud de l'agglomération où chacun est amené à participer à un projet de territoire innovant.



CONTEXTE D'INTERVENTION

Dans la perspective de lutter contre les inégalités sociales et l'isolement et contribuer à l'émancipation du nombre par l'éducation et la connaissance, la Ville de Givors inscrit les Arts, la Culture et le Patrimoine comme des axes majeurs de sa politique, et l'éducation artistique et culturelle comme un de ses principaux leviers en faveur du développement durable et du vivre ensemble.

Cette politique s'affiche à travers 3 piliers :

1. Aller « vers » en développant des projets « hors mur », pour une culture ouverte sur la cité, populaire et inclusive.
2. Faire « avec » en privilégiant la démarche « projet », les méthodes de travail transversales et coopératives avec l'écosystème et les habitants, pour qu'ils deviennent parties prenantes du processus projet.
3. Faire « ensemble » en associant des équipes artistiques aguerries à ce type de démarche dans le cadre de partenariat au long cours permettant ainsi de répondre simultanément à leurs attentes et à la commande publique.

C'est dans cet esprit que la Ville de Givors s'engage dans la mise en œuvre de nombreux projets relevant de l'éducation artistique et de la médiation culturelle.

Ces actions, développées à l'échelle de la Ville, dans les quartiers, à l'école, dans le secteur médico-social... s'organisent dans le cadre de partenariats étroits avec des équipes artistiques associées, la population et les acteurs culturels du territoire.

La Ville envisage d'autre part de créer, dans l'ancienne Maison du Fleuve Rhône, un tiers lieu culturel. Ce nouvel espace sera équipé d'une MicroFolie, d'un lieu d'exposition et de nombreux espaces de travail et de rencontres ou seront organisés FAB-LAB, Hackathon et autres projets collaboratifs.

DISPOSITIF ADULTE-RELAIS

Créé par le comité interministériel des villes du 14 décembre 1999, le dispositif adultes-relais encadre des interventions de proximité dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Il vise à renforcer le lien social et à favoriser le règlement des conflits de la vie quotidienne par le biais de la médiation.

Il répond à un double objectif :

- Donner un cadre stable aux actions de médiation sociale dans les QPV ;
- Permettre à un habitant d'un QPV d'accéder à un emploi et également à des formations qualifiantes ou des diplômes lui permettant éventuellement d'envisager une reconversion professionnelle. C'est en effet, un dispositif de retour à l'emploi et d'insertion.

MISSIONS PRINCIPALES

Rattaché à la direction des Affaires Culturelle de la Ville de Givors et sous la responsabilité du Directeur de service, vous travaillerez au côté de la médiatrice culturelle en poste et des différents services de la Ville (Politique de la Ville, vie associative, jeunesse, SCASC...)

Point focal auprès des artistes associés, vous travaillez en étroite collaboration avec les acteurs du territoire. Vous jouerez le rôle de facilitateur auprès des populations touchées par les projets et contribuerez à la mise en œuvre technique des événements.

MISSIONS

Vous serez chargé d'accompagner la mise en œuvre des projets, relevant de la médiation culturelle et de l'éducation artistique, pilotés par la Direction des Affaires Culturelles :

- Informer et sensibiliser la population et accompagner les publics dans la mise en œuvre des projets
- Accompagner les artistes associés et les partenaires dans la mise en œuvre des projets
- Contribuer au développement de nouvelles actions
- Participer aux actions et événements pilotés par la Direction
- Travailler de manière transversale avec les services de la Ville (jeunesse, vie associative, contrat de Ville...)

PROFIL

SAVOIR FAIRE

- Aptitude au travail en partenariat
- Aptitude au dialogue, capacité d'écoute
- Capacité à adapter sa communication aux différents publics
- Capacité d'analyser une situation, de faire des préconisations et évaluer les actions mises en place

SAVOIR ÊTRE

- Sens du contact, esprit d'équipe
- Sens du service public et de la discrétion professionnelle
- Obligation de réserve absolue
- Autonomie et esprit d'initiative

FORMATIONS, DIPLOMES, EXPERIENCE

Pour bénéficier d'un contrat adulte relais, il faut remplir les conditions suivantes :

- Être âgés de plus de 26 ans,
- Être sans emploi ou en contrat aidé,
- Être issus des quartiers politique de la ville.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à temps complet

Cycle de travail hebdomadaire de 35H du lundi ou vendredi avec plage horaire de 8h à 18h (horaires précis à définir), possibles interventions en soirée et le weekend sur des événements ponctuels

Rémunération fixée sur la base minimale du SMIC horaire

Lieu de travail : Direction des Affaires Culturelles, Maison du Fleuve Rhône, Ville de Givors

Poste à pourvoir dès que possible

Adressez votre lettre de candidature accompagnée d'un curriculum vitæ à Monsieur le Maire sur l'adresse : recrutement@ville-givors.fr